

Vers une meilleure redaction

Joseph S.Chikwelu

Department of French

Nwafor Orizu College of Education, Nsugbe

Résumé

Pour le rédacteur moyen, la rédaction relève des éléments linguistiques qui posent certaines difficultés, voire des confusions épouvantables au moment d'écrire. Cependant, plusieurs d'entre les rédacteurs pensent qu'on n'apprend tout que par raccroc. Par-dessus tout, les éléments linguistiques issus de la phonétique, et phonologie, de la morphologie, et de la syntaxe sont très particuliers à une langue donnée, soit par la communication orale ou écrite. En outre, le rédacteur, pour pouvoir produire de bons textes au niveau culturel ou intellectuel, doit bien saisir ces éléments mentionnés ci-dessus qui constituent le fondement d'une bonne communication. C'est pourquoi les l'apprenant-rédacteur doit se perfectionner en éléments linguistiques érigés sur une bonne connaissance grammaticale. Enfin, savoir écrire c'est savoir mettre à l'usage professionnel ces éléments morphosyntaxiques visant à une compréhension illuminée d'une rédaction dépourvu d'obscurité langagière.

Introduction

Parfois la majorité des étudiants voire des professeurs perdent de vue de l'importance extrême de la linguistique aux effets morphosyntaxiques sur le domaine de la rédaction. D'après Lyons (1970), la linguistique est une étude de la langue au moyen d'observations contrôlées et susceptibles d'être vérifiées de façon empirique. Autrement dit, c'est une observation scientifique vérifiable par rapport aux autres domaines scientifiques. Observer un mouvement d'une langue est certainement que fait un rédacteur pour ne pas succomber aux défauts risibles. Chez les linguistes ou les enthousiastes d'une langue, il en existe une fascination de la part des éléments d'une langue qui crée toujours le désir de découvrir en eux leur ordre et leur agencement syntaxique, leur origine historique ou la manière de mise en usage par moyen de pensée, de science ou d'art, ou de communication sociale (Akmajian 2003 :91). Lorsque l'on se communique, l'essentiel est de faire comprendre ses messages. Or, la compréhension est notamment possible par un bon agencement des mots, ce qui se reconnaît en communication sociale.

Dans la dernière intervention, ces éléments constitutifs d'une langue se trouvent toujours dans des unités linguistiques à savoir la phonétique et la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique qui sont les parties essentielles de la linguistique. Aujourd'hui généralement, chaque langue dépourvue du traitement linguistique sur la grammaire ou sur les parties du discours, n'est plus conventionnelle ou acceptable. Une langue doit s'encadrer naturellement sur les phénomènes linguistiques. C'est en cela que

Saeed (2005:41) remarque qu'une langue est une réalité sociale, un vrai monde qui est en grande partie bâti inconsciemment sur les habitudes langagières d'un groupe.

En outre, il en découle que ces éléments constitutifs d'une langue restent associatifs aux sons d'une langue à la formation des mots, à partir des morphèmes à l'ordre distributionnel dans les groupes syntaxiques et de même, aux variantes sémantiques dont se présentent plusieurs catégories de sens.

C'est pourquoi il sera nécessaire que lors même de la rédaction, ces éléments mentionnés sont relativement susceptibles. Cependant, la forme écrite s'encadre sur la forme linguistique, ayant un comportement verbal et structural. Eu égard à la rédaction, l'allure que prennent les mots (vocables) se présente dans une combinaison résultant en meilleurs effets à l'expression écrite universelle.

Objectif du travail

L'objectif ultime est de constituer, en situation scolaire, un ensemble unique où l'apprentissage de rédaction s'exprime sans antagonisme. C'est-à-dire que les choses essentielles destinées à influencer les étudiants à s'engager, sans crainte, à l'étude de rédaction doivent se présenter. Que les apprenants sachent retenir les règles décrites, le thème donné, la description, l'imagination, comment raconter ce qu'on leur demande sans aucune confusion d'idées. Le rédacteur est contraint de faire usage de mots justes, des orthographes appropriées, des phonèmes intentionnés, et d'autres aspects linguistiques qui bénéficient une bonne rédaction. Ce sont toutes ces obligations que nous voulions faire exposer aux apprenants – rédacteurs.

La réalisation de la rédaction

Les éléments constitutifs que nous avons déjà présentés déterminent le trajet que fait une rédaction sous les effets morphosyntaxiques. La définition que nous souhaitons faire de la morphologie et la syntaxe apparaîtra aux pages suivantes dans le «domaine morphosyntaxique» en rédaction.

Pour garder notre vue sur la cible, la rédaction c'est quoi? Mettant au clair, la rédaction est un effort de rédiger un texte en formulant des idées au moyen des mots composés en vue de donner des informations sur le cadre:

- i) Raconter un événement réel, ex. une fête, etc.
- ii) Décrire une chose ou une personne qui existe ou non, ex. un cadeau, une maison, un instituteur, etc.
- iii) Imaginer un événement, une chose ou une personne qui n'existe que dans l'imagination.

Le plus souvent, c'est cette formulation des idées et la technique des informations par le procédé linguistique dans les faits d'expressions qui s'avèrent très indispensables voire obligatoires dans l'art de la rédaction.

De la part des étudiants, une rédaction est surtout un exercice fondamental de la classe de français. Il arrive souvent qu'en ce moment, l'étudiant aura une occasion de se donner libre cours aux expressions en s'échappant de «la rigueur de la dictée, de la lecture et de l'explication de textes». Avant tout, c'est la tâche du professeur ou instituteur de faire une évaluation très sérieuse pour savoir si les autres parties d'enseignements reçus par les étudiants sont évidemment bien compris.

Cependant, l'application d'analyse linguistique aux discours différents en usage permet librement de démontrer qu'en ce sens «la rédaction n'est pas un texte libre, mais une réponse qui doit obéir à des règles précises: règles du discours long, niveau de langue, emploi des temps, présence du narrateur, etc.» (Leeman: (1983 :5).

D'aspect général, la rédaction se réalise en un compte-rendu chez les journalistes, un rapport chez les policiers, une lettre ou thème donné chez l'étudiant. Lorsque l'étudiant rédige un texte, il fait souvent usage de combinaison habile des phénomènes linguistiques, surtout les morphèmes propres pour mettre en correspondance d'écrit terme à terme avec la structure sémantique. En cas particulier, on se soumet au développement d'un texte écrite sur un sujet donné. Par exemple:

*On décrit une situation
On raconte un événement
On fait un compte – rendu d'un livre,
Sa critique ou résumé (code de rédaction).*

Constatons que les fautes orthographiques se relèvent toujours pour manque de la connaissance de phonèmes essentiels en français. L'étudiant peut garder dans son esprit le mot 'lire' mais au cours de son travail rédactionnel il peut écrire d'une façon innocente le mot 'rire' ou 'moi' pour 'toi'. Dans ce cas, la différence des phonèmes oblige la différence du sens. En mettant 'l' à la place de 'r' ou 'm' à la place de 't', la structure sémantique prend une direction différente. Ici les phonèmes sont mal-appliqués car l'étudiant – rédacteur ignore complètement leur usage adéquat.

D'après Ricard (1989:20), les noms en -eur forment en général, leur féminin en – euse, les noms en – teur forment leur féminin en – trice. Lorsqu' un étudiant – rédacteur écrivant sur un thème “Le marché” décrit les femmes achetant des choses comme “des acheteurs” au lieu de “des acheteuses”, il arrive seulement à fausser la communication et la compréhension du texte. Les morphèmes impliqués sont mal placés en créant un désarroi linguistique. En ce sens, une création subtile de la structure sémantique différente y est imminente.

De plus, la connaissance orthographique est très nécessaire et indispensable. Le rédacteur ou plutôt l'étudiant qui est faible en orthographe sera contraint d'écrire dans un texte anglais “lead” au lieu de ‘read’. C'est un cas particulier chez les igbo où certains choisissent, par mégarde, de mettre en usage ‘l’ quand ils veulent dire ‘r’. Par conséquent, ils confondent le son et le sens de leurs propositions. L'étudiant avisé sera toujours disposé

à ne pas commettre des gaffes erreurs grammaticales. Il doit bien se sensibiliser au niveau phonémique et orthographique.

Consigne et thème de rédaction

Avant qu'on puisse produire un texte bien acceptable, trois éléments s'imposent : la consigne, le thème et une précision du thème. Premièrement la consigne nous indique le type du texte à rédiger:

- i) Une narration ou un récit, où on est demandé de raconter.
- ii) Une description, où on vous demandé de décrire.
- iii) Un récit ou une description imaginaire où on est demandé d'imaginer.

Le thème proprement dit apparait dans l'indication du titre, ce qu'on vous demande de décrire, raconter ou imaginer. Par exemple : une voiture, un homme ou un voyage, etc. ce thème comme il s'apparait se précise par un énoncé avec le complément objet indirect indiquant le lieu ou le type du thème:

- i) Une bagarre sur la route
- ii) Une fête de fin d'année
- iii) Un voyage au village

Avant d'aborder un thème, une considération doit être faite de temps du verbe que l'on veut utiliser. C'est là un fait tout net et régulier. Quels temps feront association aux thèmes donnés? Est-ce à l'indicatif, au subjonctif, etc ? Une fois que l'étudiant – rédacteur s'est assuré de temps, la rédaction fera un bon départ. Mais si par hasard la consigne et le thème sont mal compris, l'étudiant demeurera dérouteré par le tourbillon aveuglant pour manque du point de départ.

Faux usage d'article

L'article est un élément qui détermine la forme du nom. D'après Ezeani (2002:136), l'article est un mot qui placé devant un nom sert à le déterminer plus ou moins précisément, tout en marquant le genre et le nombre. Il peut être défini ou indéfini. Nous constatons que pas mal des étudiants se confondent et se demandent de quels articles seront mis en usage lorsqu'ils écrivent. Le plus souvent, l'article au genre féminin se place devant un nom de genre masculin: "la garçon prend le stylo" au lieu de "le garçon prend le stylo"; "la fils écoute la père" au lieu de "le fils écoute le père", "le fille est belle" au lieu de "la fille est belle". On trouve dans un texte rédigé par les étudiants phrase comme-ci:

**La garçon regarde le fille*

Un étudiant bien appliqué saura se tirer de ces fautes en sachant le nombre et le genre des mots en usage. La langue française se présente au masculin et au féminin bien que l'anglais ne s'en distingue jamais précisément. En tant que tel, l'étudiant doit avoir toujours à son esprit cette réalité grammaticale. Par exemple:

Les bébés ne se soucient pas.

Babies do not worry.

Dans la première phrase en français, l'article détermine le nom 'bébés' en genre et en nombre. Pourtant, l'anglais ne fait pas usage d'aucun article. Le nom seul s'exprime parfois au pluriel sans un article.

I bought shirts for men (pluriel)

I bought a shirt for a man (singular)

J'ai acheté les chemises aux hommes.

Du fait, on peut avoir un thème sans une consigne. Au point où la consigne manque, c'est alors le thème qui servira de guide à des objectifs dont on tirera ses idées. En pareil cas, le rédacteur est le déterminateur de sa route. Ici-bas se trouve un thème sans consigne dont nous parlions.

“Les événements de l'indépendance: la foule de gens et les activités de fête vous intéressent”.

C'est donc à vous de déterminer la course de vos idées; de quoi vous en parlerez, etc.

L'importance du verbe

En tout état de rédaction, c'est surtout le verbe qui indique le temps. Le rédacteur, étudiant ou non, doit obligatoirement faire un bon usage de temps pertinent, composé ou non composé. D'après le petit Robert (2084), le verbe est un mot qui exprime une action, un état, un devenir, et qui présente un système complexe de formes (c.à.d. la conjugaison). Nous tenons à souligner qu'une bonne connaissance de temps et leur conjugaison (ou leur forme) vous guidera d'entreprendre la formulation éventuelle de la rédaction. Ces éléments grammaticaux comportent les variantes essentielles de la conjugaison selon le mode et le temps du verbe.

Par ailleurs, le mode indicatif englobe le présent, l'imparfait, le passé composé, le passé simple, le futur simple, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le futur antérieur. Le mode infinitif comprend le présent et le passé; le mode participial comprend le présent et le passé; le mode subjonctif comprend le présent, le passé, l'imparfait et le plus-que-parfait. Pour le conditionnel et l'impératif, le présent et le passé s'établissent ainsi.

Conditionnel: Sentir

Présent	Passé 1 ^{re} forme	Passé 2 ^e forme
Je sentirais	J'aurais senti	J'eusse senti
Tu sentirais	Tu aurais senti	Tu eusses senti
Il sentirait	Il aurait senti	Il eut senti
Nous sentirions	Nous aurions senti	Nous eussions senti
Vous sentiriez	Vous auriez senti	Vous eussiez senti
Ils sentiraient	Ils auraient senti	Ils eussent senti

Impératif: Sentir

Présent	Passé
sens	aie senti
sentons	ayons senti
Sentez	ayez senti

Becherelle 1,1980, p.40

La connaissance absolue de chaque temps et de mode nécessite une distinction permanente. Ca veut dire qu'on doit se rendre compte de la distinction entre le passé composé et le passé simple. Les deux formes désignent un événement accompli au passé mais elles ne s'associent jamais aux mêmes phrases. En fait, le passé composé s'associe au présent qu'au passé d'accompli. Cependant le passé simple est la seule forme simple qui indique l'accompli. Le passé composé se met à l'usage dans une conversation tandis que le passé simple apparaît en langue écrite.

Passé composé	Passé Simple
J'ai connu des difficultés à Aba. (Conversation)	Je connus des difficultés à Aba. (Langue écrite)

Du fait, la connaissance à fond de morphosyntaxe vise à faire comprendre cette partie de la grammaire liée à la production d'un texte assimilable à un public littéraire. Pour qu'on puisse faire une bonne rédaction, on doit savoir qu'il en existe l'inséparabilité entre le verbe et d'autres unités linguistiques dans les effets morphosyntaxiques. Exemple:

*Jean est dans la cuisine.
Rose est partie à huit heures du matin.*

La morphosyntaxe de la rédaction

Nous avons, à mesure où nous étions capables, œuvré dans un espace et un temps serrés pour enfin prouver l'inséparabilité accentuée des éléments linguistiques de la forme écrite. Chaque son, quoi qu'il soit arbitraire au mot le représentant, exprime un signifiant et un signifié. Sa relativité dans l'écrit confirme la présence des autres unités comme morphologie, syntaxe et sémantique dans la chaîne écrite.

D'après Akamajian (2003), la morphologie est un champ de la linguistique voué aux études de la structure intérieure des mots, les relations entre eux-mêmes. Exemple: Mon, beaucoup, mange, père, beaucoup. Ici, adjectif possessif (mon), nom (père), verbe (mange) et adverbe de quantité (beaucoup), se relient dans un ordre donnant une compréhension du code. Matthews (7) cité par Valin nous indique que la syntaxe, dans sa propre définition, est un mot d'origine grecque 'suntaxis', un nom verbal d'acception anglaise 'arrangement' ou 'setting out together', une branche de la grammaire qui s'occupe de la façon dont l'ordonnance des mots avec inflexion ou sans inflexion, garde des sens dans la distribution lexicale.

Sous une telle influence, le rédacteur d'un texte est contraint de choisir authentiquement des mots justifiables à la rédaction en vue de les ordonner selon les principes généraux de la linguistique, savoir déterminer chaque mot de son, sa forme, sa distribution syntaxique et sa signification dans le contexte. L'écrivain ou l'auteur est obligé de faire connaissance du caractéristique des mots : le substantif (nom), le verbe, l'adjectif, l'adverbe, (Fabb, 1987) voire les parties du discours et de faire aussi une connaissance absolue de leur propre position dans une phrase. En d'autre terme, l'existence réelle des mots grammaticaux tels que l'article, le qualificatif, le pronom, l'auxiliaire, la négation, la préposition et la modale, est surtout fondamentale dans leur usage rédactionnel.

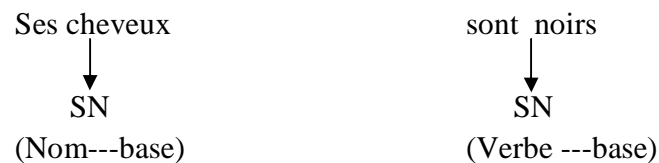
D'après l'usage linguistique, celui qui rédige un texte doit, la plupart du temps, composer justement ses mots. Dans de pareille composition, les éléments syntaxiques où les mots ordonnés doivent correspondre naturellement. On aura au cours d'une rédaction:

Ses cheveux sont noirs
Sa bouche est pointue et remuante

Dans ce cas, on utilise des mots correspondant aux adultes réels dont la silhouette donne l'image qu'indiquent les phrases.

Dans la mesure où on fait une attention soutenue, on a affaire à une décomposition et interprétation définitive de morphèmes qui s'ouvrent à lui. Tentons une segmentation: 'ses' pronom possessif au pluriel; 'cheveux' englobe un morphème lexical 'cheveu-' et un morphème grammaticale 'x' élément de la pluralisation; 'sont' est élément grammaticale: le verbe qui établi état de chose; 'noirs' qui a, à la fois, un morphème lexical 'noir' et un morphème grammaticale 's' — élément de la pluralisation.

La formation d'une phrase au moyen de morphosyntaxe constitue un assemblage (une union) des mots dans une action combinatoire des éléments linguistiques. Une bonne combinaison fait toujours naître une bonne phrase. Cette phrase comporte essentiellement deux syntagmes: nominal (SN) et verbal. Le nom est le noyau du syntagme nominal tandis que le verbe est le noyau du syntagme verbal. Connaître qu'il en existe deux parties essentielles dans une phrase aidera à l'étudiant-rédacteur de formuler des bonnes phrases.



Parfois l'apprenant du français tend à faire des phrases dont les structures syntaxiques n'ont rien de faux qu'au niveau sémantique où le sens à quelque chose de faux. Une pareille réalisation contrarie la règle qui régit la formation de phrases. Si le rédacteur n'arrive pas à construire avec des mots (briques) et à cimenter avec la grammaire (ciment), il n'aura jamais une structure conventionnelle (maison). Il fera toujours des phrases agrammaticales.

Le but d'écrire est surtout de faire comprendre aux lecteurs des idées où des pensées que l'on voudrait les faire savoir. On est obligé donc de bien viser la cible pour assurer que les morphèmes ou les mots rentrent bien dans la distribution morphosyntaxique à fin d'écrire une bonne rédaction. Une bonne connaissance de placement ordonné de la partie du discours évitera une production d'un tas de gribouillage banal que les lecteurs trouveront déplaisante.

Aussi serait-il nécessaire d'avoir une source adéquate de vocabulaires (lexique) d'où l'on tirera des mots justes avec lesquels l'association au thème donné produira un bon texte. La rédaction fera 'faillite' si les vocables destinés à la production d'un texte se faussent au cours de l'exercice de la rédaction. Etant donné qu'une situation semblable s'est produite, l'étudiant est susceptible à l'échec total, mal gré bon gré.

Or, le perfectionnement de la rédaction réside sur la connaissance de base chez l'étudiant des éléments linguistiques fondamentaux à la communication écrite.

Données de l'étude

Nous avons pu interviewer 15 étudiants, de NOCEN sur leur connaissance de rédaction. Presque tous ont lamenté sur l'irremédiable de leurs problèmes d'inconnaissance surtout la complexité morphosyntaxique. A cet effet, une proposition était faite pour savoir en apparence le degré de leur digression à caractère grammatical. Cette proposition se transforme en question : La rédaction ne provoque aucune passion d'étude chez les élèves? Leurs réponses peuvent vous désemparer.

S/N	Propositions	Qui	%	INDI	%	Non	%	F
1	La rédaction fait une déviation	8	53	3	20	4	27	15
2	La rédaction manque d'ordre	7	47	3	20	5	33	15
3	Des règles la guident	2	13	9	60	4	27	15
4	Nous n'aimons pas cet exercice	6	40	4	27	5	33	15
5	Nous aimons écrire une rédaction	3	20	4	27	8	53	15
6	C'est seul pour le journaliste	8	53	3	20	4	27	15
7	La rédaction d'un bon texte est un outil d'information	7	47	3	20	5	33	15
8	On ne peut pas le comprendre au niveau secondaire.	9	60	2	13	4	27	15
9	C'est inutile d'apprendre	10	67	1	6	4	27	15
10	Sans rédaction, il n'aurait pas d'histoire, littérature, et d'autres	6	40	3	20	6	40	15
11	Les enseignants n'enseignent pas bien la rédaction.	8	53	2	13	5	33	15
12	Les étudiants ne sont pas sérieux	5	33	4	27	6	40	15
13	On doit la pratiquer hors de classe	7	47	3	20	5	33	15
14	L'orthographe française est difficile.	9	60	2	13	4	27	15
15	La consigne et thème sont parfois mal compris.	8	53	4	27	3	20	15

Comme on le sait, le concept de pourcentage détermine les résultats adoptés dans un sens comparatif. Donc, dans une méthode d'analyse proposée, les OUI sont particulièrement ceux qui rejettent les manifestations infructueuses de la rédaction pendant que les NON favorisent les manifestations positives. Or cette analyse tends a voir les 15 réponses comme un test de connaissance, difficulté et problèmes dans la perspective d'un travail linguistique. La tendance reste que les nombres 1,2,4,6,8,9,11,,13,15 avaient admis (OUI) que la rédaction est pleine de problèmes pour ces étudiants avec un pourcentage avancé : 53%, 47%, 40%, 53%, 60%, 67% et 53%. Pourtant, les NON en nombres 3 est inutile puisque ceux d'indifférents sont plus nombreux, 5 disent NON, 7 quoiqu' ils s'inclinent vers OUI ne soutient pas l'idée réelle de la rédaction, c'est pourquoi en doit les considérés comme détestant. Pour numéro 10, il ya un niveau égal entre QUI et NON, le 12 nie le fait de ne pas sérieux dont je ne suis pas d'accord. Dans le cas de 13, leur OUI n'est pas en accord avec la réalité de la rédaction puisque la fainéantise les pousse à dire OUI puisqu'elle leur favorise (hors de classe, hors de vue).

Les résultats rendent claire la position prise des élèves. Leur digression, pour des raisons inhérentes, suscite assez des circonstances qui révèlent la présence des problèmes et des difficultés reliées à des données d'enquête. En somme, ceux qui rejettent la rédaction comme difficile sont 12 au contraire de ceux qui disent des choses favorables qui sont 3.

Les résultats et les recommandations

Ces réflexions méthodologiques nous ont amenés à proposer dans le cadre de formation de professeurs de français, l'élaboration de dossiers sur thèmes, l'étude d'un thème de la rédaction à travers une réflexion linguistique. La méthode de travail proposée peut être de temps à autre réutilisé par les professeurs stagiaires, professeurs – étudiants dans leurs écoles d'origine où par des coopérants intéressés. Cette recommandation peut s'évoluer aux classes différentes à travers les contextes variés. Assez de documentation se mettra régulièrement à jour pour pouvoir entreprendre des modifications éventuelles si elles sont significatives.

Conclusion

Au niveau de la production des textes ou de la rédaction acceptable, l'étudiant-rédacteur doit savoir les composants de mots, de phrases, d'éléments constitutifs de la linguistique et ses distributions proportionnelles dans la morphosyntaxe. Cette connaissance introduira le rédacteur au domaine où il sera capable de rédiger facilement, à pleine production, ses textes.

De plus, générer une force intérieure avec laquelle le rédacteur exploitera convenablement les trois parties de la grammaire, à savoir:

La phonétique/phonologie
La morphologie
La syntaxe,

il en découle qu'il s'appliquera studieusement aux études acharnées. La mise en œuvre de bonne rédaction s'avère inséparable des éléments morphosyntaxiques. Il faut d'abord se consacrer aux études expansives des éléments de la langue française. D'après l'idiotisme de chez nous, «la meilleure soupe, c'est de l'argent qui en fait autant.» Nous aimerions ajouter que «la meilleure connaissance, c'est la détermination de rechercher à en faire autant c'est-à-dire, étudier sous le soleil ardent et sous la lune lumineuse, sous la pluie inondante et sous la chaleur amère, sous le bonheur profond et sous le malheur alourdissant.»

En fin de compte, la rédaction se stabilisera par le bon usage des éléments morphosyntaxiques dont les effets engendreront une vraie communication au niveau d'écrit. Construire une phrase c'est savoir de quoi s'agit-il de l'ordre ou de l'agencement des mots bien organisés. L'étudiant-apprenant sera enclin à saisir tout ce que nous avons sensiblement évoqué dans ce texte pour s'améliorer en rédaction de classe et en informations générales. Concluons par la citation de Leeman:

*Bien rédiger ne provient pas
à notre avis d'une faculté
innée, d'un don ; c'est au contraire
connaître un système de règles
et savoir l'utiliser. (verso)*

Nous voulions aussi dire qu'une faculté innée ou un don peut ainsi aider l'apprenant-rédacteur de viser à acquérir ces systèmes de règle et leur usage d'une manière assurée et technique.

Cependant, ce travail se met à manifester premièrement comment formuler les idées sur les thèmes de la rédaction en faisant les développer. Dites que le professeur devrait pas ce détacher ses rôles du gardien. Il est à noter que les règles guident la rédaction sur le discours long, niveau de langue, emploi du temps réel. Ce travail encore à ouvrir sur l'orthographe et des phonèmes propres à l'usage d'écrit ; la réalité du genre, et le plus important comment aborder un thème. Au dessus tout, le niveau ou aspect de la consigne – décrire, raconter et imaginer qui indiquent le type du texte à rédiger.

Oeuvres citées

Akmajian, Adrian *et al. Linguistics: An introduction to language and communication.* New Delhi: Prentice-Hall, 2003.

Ezeani, Emmanuel. *Eléments de langues française.* Nimo: Rex Charles, 2002

Fabb, Nigel. *Linguistics and literature: Language in the verbal art of the world.* Oxford: Blackwell, 1997.

Palmer, F.R. *Semantics.* Cambridge: University Press, 2012.

Leeman, Irene et al. *Comment apprendre à rédiger: Niveau 1.* Paris: Larousse, 1983.

- Lyons, Jean. *Linguistique générale: Introduction à la linguistique théorique*. Paris: Larousse, 1970.
- Piccard, M. et G. Fex. *Grammaire*. Paris: Armand 1989.
- Robert, Paul. *Le petit robert 1*. Paris: Le Robert, 1984.
- Saeed, John. *Semantics*. Oxford: Blackwell, 2005.
- Valin, Robert et Randy Lapolla. *Syntax: Structure, meaning and function*. Landon: Cambridge University Press 1979.
- Ezeani Emmanuel: *Grammaire pratique de la langue française orale, une approche pratique*. Awka :Valid Publishing Company 2014.
- Kokroko, Evans *et al.* *Ça va Aller! Méthode de Français (SL)*: Spectrum 2016.